

COMMUNICATIONS **OFFICIELLES**

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après. La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading. Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITE DES PENSIONS

Lors de sa 35e réunion, tenue en commun avec la Commission de Placement, le Comité des Pensions a passé en revue les résultats obtenus en 1986 dans le domaine des placements mobiliers et immobiliers, présentés par les responsables de ces secteurs d'investissement. Il a ensuite approuvé la politique proposée par la Commission en matière de répartition des investissements pour l'année 1987. Il a également approuvé le projet de cahier des charges établi à l'intention du nouvel investisseur de la Caisse.

Le Comité a procédé à un premier examen du projet de rapport annuel pour l'exercice 1986. Une version complétée et modifiée de ce document lui sera présentée pour approbation définitive lors de sa prochaine réunion.

Une étude préliminaire des modalités de mise en œuvre de la quatrième étape de l'amélioration des pensions pour le personnel en activité a été examinée et approuvée dans ses grandes lignes. Il est dans l'intention de l'Administration de la Caisse d'adresser avant le 1er juillet une lettre à chaque membre de la Caisse pour l'informer de sa situation individuelle à l'égard des prestations résultant de la quatrième étape. En outre, un résumé des nouveaux Statuts et Règlements de la Caisse

est en préparation; il contient une série d'exemples d'application de ces textes destinés à en faciliter la compréhension. (L'impression des Statuts et Règlements est en cours et leur distribution aux membres et aux bénéficiaires de la Caisse, tout comme celle du résumé, sera faite avant l'été.)

Le Comité des Pensions a entendu un rapport de son Vice-président sur la réunion du CCEC consacrée aux facteurs de réduction dont le Conseil a approuvé le principe, applicable au personnel nouvellement engagé.

Après réexamen du cas d'une bénéficiaire de prestation bénévole, le Comité a accepté de modifier le montant de la prestation à la suite de l'introduction de la quatrième étape.

Le résultat des élections de 1987 des membres au Comité des Pensions a été communiqué au Comité qui en a pris acte. (L'annonce officielle de ces résultats est parue dans le numéro 14/87 du Bulletin.)

L'Administrateur a évoqué la rencontre destinée à coordonner leurs activités intervenue entre le Président du Comité des Pensions et le Président du Comité nouvellement créé des Anciens du CERN.

Il a annoncé avec regret le décès de deux bénéficiaires, MM. Louis ALLIOD et Ramon PAREDES.

IMPOSITION IMMOBILIERE A GENEVE

La Mission permanente de la Suisse près les Organisations internationales à Genève nous communique qu'après réexamen l'Administration fiscale genevoise a décidé de maintenir l'ancienne pratique relative à la déduction des intérêts et dettes hypothécaires en matière d'imposition immobilière.

Les changements qui avaient été envisagés en septembre 1986 sont caducs.

Les membres du personnel concernés doivent envoyer dès maintenant leur déclaration, en la remplissant comme ils avaient l'habitude de le faire.

Division du Personnel
Tél. 2855

TAX ON PROPERTY IN GENEVA

The Swiss Permanent Mission for International Organizations in Geneva has informed us that the Geneva tax authorities have decided, after re-examination, that for property tax the former system for the deduction of mortgages and mortgage interest will be maintained.

The changes foreseen in September 1986 have therefore lapsed.

The members of the personnel concerned should now return their declaration form, completing it in the same way as before.

Personnel Division
Tel. 2855

DECLARATION DES ACCIDENTS Nouveau Formulaire HS 50

Un nouveau formulaire de Déclaration des Accidents (HS 50) vient d'être établi. Il annule et remplace le précédent, et est à remplir dans tous les cas d'accidents.

Si vous estimez que l'accident est d'origine professionnelle, vous le faites parvenir à la Division du Personnel, Service des Affaires Sociales.

Si, au contraire, il s'agit d'un accident que vous n'estimez pas d'origine professionnelle, vous envoyez un formulaire directement à l'Austria avec, s'il s'agit de vous-même (et non d'un membre de votre famille), une copie au Service Médical et une au Service Juridique. N'oubliez pas de lire au verso du formulaire le rappel de la définition de l'accident professionnel.

Division du Personnel
Tél. 2855

ACCIDENT DECLARATION New HS 50 Form

A new Accident Declaration Form (HS 50) has just been drawn up. This supersedes the previous one, and must be completed in all cases of accident.

If you consider the accident to be of an occupational nature, send the form to the Social Affairs Service of the PE Division.

If, however, you consider the accident to be of a non-occupational nature, send the form direct to AUSTRIA. If the accident concerns you personally, and not a member of your family, you must also send one copy of the form to the Medical Service and one to the Legal Service. Do not forget to read the reminder on the back of the form giving the definition of an occupational accident.

Personnel Division
Tel. 2855

SEMINARS SEMINAIRES

Monday 6 April

PRESENTATION

10.00 hrs – DD Auditorium
bldg 31, 3-005

**Introduction to the NEC Supercomputer,
SX system**

by A. IWAYA / NEC

The talk will cover technical details of the NEC SX Supercomputer, six of which have been delivered, including one in the US.

Monday 6 April

EF SEMINAR

at 11.00 hrs – EF Conference Room
bldg 13, 2-005

**Test of an electromagnetic calorimeter using BaF₂
scintillators and photosensitive wire chambers**

by Philippe MINÉ / CERN and Ecole Polytechnique de Palaiseau

The principle of an electromagnetic calorimeter based on the BaF₂ fast scintillation, detected by photosensitive low pressure MWPC, is described. We present the results of a test performed with our prototype in a 1 to 9 GeV beam. The salient performances are an energy resolution of 4% / $\sqrt{E}$, a position resolution of 1 mm, and a time resolution better than 1 nsec. The high rate capability is also an interesting property for future experiments.

Tuesday 7 April

MEETING ON FASTBUS DEVELOPMENTS

at 09.00 hrs – TH Conference Room

1. *FASTBUS developments for OPAL at the University of Freiburg*
by Ch. WEBER / University of Freiburg
2. *The ALEPH data acquisition system*
by W. von RÜDEN / CERN
3. *The ALEPH event builder, multi-user aspects*
by A. MARCHIORO / CERN
4. *Further developments on the FASTBUS Standard*
by P. PONTING / CERN
5. *A.O.B.*

Mardi 7 avril

PRESENTATION TECHNIQUE

de 09.00 à 12.30 h et de 14.00 à 16.00 h
bât. 73, 2-027

HERMANN-MORITZ FRANCE et son représentant Ficotec SA (CH) proposent une exposition / démonstration sur le thème 'analyse d'oxygène et des gaz purs – contrôle des impuretés'. Quelques exemples d'analyseurs : oxygène, possibilité paramagnétique ou électrochimique pour mesurer en % ou en ppm – azote dans l'argon, mesure de quelques ppm en continu – mélanges binaires, gaz pour laser, gaz pour atmosphère contrôlée, pour traitement thermique, etc. sont aisément contrôlables à l'aide de l'un des catharomètres de la gamme – explications sur bigaz, trigaz, quadrigaz.

Langues : allemand, anglais, français
Renseignements : M. Diraison / FI / 4585